

## Xxxxxx rennes - violences psychologiues répétées

Par natspasojevic, le 31/10/2018 à 18:03

Bonjour,

Au cinéma xxxxxx Rennes, j'ai été agressée par une employée, en plus de propager des rumeurs à mon sujet auprès de ses collègues cela pendant des années, sans raison. Un peu déficiente mentale je crois, la personne m'accusait de suivre physiquement son compagnon, jusqu'au magasin où je fais mes courses depuis cinq ans (j'habite à cinq minutes à pied de ce supermarché). Son compagnon est salarié lui aussi au xxxxxx à Rennes.

Quel est le recours possible à l'encontre de cette personne dont la démarche de m'agresser me paraît un hystérique et est sans fondement, s'il vous plaît ? C'est pervers, je trouve. Je n'ai aucune idée si la manipulation ou tendance, vient de lui ou d'elle. Je fréquente ce cinéma depuis bientôt trois ans. J'avais remarqué que son compagnon souffrait de failles narcissiques importantes. De là à imaginer que ça me retombe dessus.

À chaque fois que je fréquentais ce cinéma, on me parlait mal, on m'imitait, on se moquait ouvertement de moi en riant et on me lançait des regards réprobateurs. J'ai été obligée d'écrire à la Direction. Je leur ai signalé que j'étais un peu fragile et qu'il fallait me laisser tranquille. Je porte un handicap non psy. mais je crois qu'ils l'ont interprété comme tel. Aujourd'hui, aucune des personnes concernées n'a pris ses responsabilités.

Personnellement, je voudrais continuer de profiter du cinéma en paix. Je paye toujours mon abonnement mensuel. Et en même temps, j'ai subit des violences psychologiques répétées de leur part, sans aucun remord ni remise en question personnelle.

Merci de m'éclairer, si vous pouvez. Depuis, les violences ont cessées mais on s'adresse à moi comme si j'avais quatre ans. Je me sent lésée de ces perversions et pour n'avoir eu comme seul recours d'évoquer, vaguement, le poids de mon handicap dans la vie de tous les jours.

Cordialement

| Natacha |  |  |  |
|---------|--|--|--|
|         |  |  |  |

Par Visiteur, le 31/10/2018 à 20:35

Bonjour

Si vous classez cela dans la case "harcèlement", c'est un motif de plainte possible.